

Sauveteur Secouriste du Travail - Maintien et Actualisation des Connaissances SST

1 jour (7h)

Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 11/07/2024

À partir de 115€ NET

Actualiser ses compétences en secourisme et en prévention des risques

 **Objectifs**

- Prendre connaissance des évolutions en matière de secourisme
- Maintenir ses compétences en matière de sauvetage secourisme du travail
- Faire évaluer sa capacité à réagir à une situation dangereuse
- Resituer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

 **Compétences visées**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail

 **Public**

Tout sauveteur secouriste qui souhaite mettre à jour ses compétences en matière de premiers secours et de prévention des accidents du travail

Prérequis : Être titulaire du certificat de formation SST délivrée par une entité habilitée par l'INRS**Accessibilité** : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.**Délais d'accès** : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement. **Programme****Échanger et partager sur la mise en œuvre d'amélioration de la sécurité et de la prévention en entreprise**

- Échanges et partage sur les expériences vécues en prévention voire en intervention sur les deux années écoulées

Sauveteur Secouriste du Travail - Maintien et Actualisation des Connaissances SST

- S'approprier les nouveautés apportées dans le document de référence, et dans le guide des données techniques de l'INRS et du réseau prévention


Prévention

- Identifier les risques de l'entreprise ou de l'établissement, et les risques spécifiques au secteur d'activité

Secours

- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la victime
- Faire alerter ou alerter les secours
- Secourir les victimes de manière appropriée


Dates & lieux

 11 janvier 2024 (COMPLET)


 Angers

€ 115.00

 08 février 2024


 Laval

€ 115.00

 16 février 2024 (COMPLET)

 Saumur

€ 115.00

 20 février 2024 (COMPLET)


 Angers


€ 115.00

 26 mars 2024

 Le Mans

€ 115.00

 28 mars 2024 (COMPLET)

 Cholet



Sauveteur Secouriste du Travail - Maintien et Actualisation des Connaissances SST

€ 115.00

📅 04 avril 2024 (COMPLET)

📍 Angers

€ 115.00

📅 24 mai 2024 (COMPLET)

📍 Angers

€ 115.00

📅 06 juin 2024

📍 Le Mans

€ 115.00

📅 13 juin 2024 (COMPLET)

📍 Saumur

€ 115.00

📅 02 juillet 2024 (COMPLET)

📍 Angers

€ 115.00

📅 16 septembre 2024

📍 Le Mans

€ 115.00

📅 17 septembre 2024

📍 Cholet

€ 115.00

📅 26 septembre 2024 (Complet)

📍 Saumur

€ 115.00

📅 26 septembre 2024 - COMPLET

📍 La Roche sur Yon

€ 115.00


📅 27 septembre 2024 (COMPLET)


📍 Angers



Sauveteur Secouriste du Travail - Maintien et Actualisation des Connaissances SST

€ 115.00

 09 octobre 2024


 Laval


€ 115.00

 17 octobre 2024


 Angers

€ 115.00

 05 novembre 2024 (COMPLET)

 Saumur

€ 115.00

 26 novembre 2024 (Complet)

 Angers

€ 115.00

 26 novembre 2024


 Le Mans

€ 115.00

 27 novembre 2024


 La Roche sur Yon

€ 115.00

 05 décembre 2024 (COMPLET)

 Saumur


€ 115.00

 09 décembre 2024 (COMPLET)

 Angers

€ 115.00

 16 décembre 2024

 Cholet

€ 115.00

 17 décembre 2024

 La Roche sur Yon

 Sécurité et prévention des risques professionnels

Réf : 303SP05

Sauveteur Secouriste du Travail - Maintien et Actualisation des Connaissances SST

€ 115.00



Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.



Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures.



Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation.

Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Des évaluations formatives sont réalisées tout au long de la formation. En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence (Evaluation des compétences 2 à 8 du programme) ; La réussite aux évaluations mises en œuvre pendant cette formation permet d'obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail. Ce certificat délivré par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels /INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois.